

# «La démarche participative peut éviter une votation»

**Spécialiste des démarches participatives, le professeur Florent Joerin fait le point sur une pratique qui a la cote**

**Delphine Neyaga**

A l'heure où d'importants projets urbanistiques pourraient modifier durablement le visage des cités vaudoises - tour Taoua à Lausanne, tour à Prilly ou réaménagement de la place d'Armes à Yverdon -, le professeur Florent Joerin, spécialiste de l'aide à la décision territoriale et de la participation publique à la HEIG-VD, revient sur les avantages d'une démarche qui intègre la population à la réflexion. Et sur ses limites. Interview.

**La démarche participative, qu'est-ce que c'est?**

Dans la notion de participation, on peut mettre beaucoup de choses. Des séances d'information, des sondages, des procédures de consultation. Mais je pense que cela va plus loin. C'est une démarche d'interaction volontaire avec la population qui se fait en sus de la procédure légale. Il faut qu'elle se déroule lorsqu'il existe encore une marge de manœuvre, que des changements sont possibles, sinon elle ne sert qu'à tenter de convaincre des opposants.

**Qu'apporte ce type de démarche?**

Plusieurs choses. Elle permet d'enclencher la réflexion et de se préparer au changement. En écoutant les remarques des uns et des autres, chacun peut nuancer son point de vue et faire évoluer le projet de telle sorte qu'il intègre la diversité des attentes. Idéalement, la participation peut permettre d'éviter une votation où le citoyen n'aura pas d'autre possibilité que de dire oui ou non, sans aucune nuance, et où le résultat est plus aléatoire.



**Professeur à la HEIG-VD, Florent Joerin a supervisé l'an passé la démarche participative lancée par les autorités d'Yverdon autour du réaménagement de la place d'Armes. J.-P. GUINNARD**

Oui, mais on peut tout aussi bien opter pour une forme de participation moins ambitieuse. Le cas d'Yverdon se prête par ailleurs idéalement à une telle démarche.

L'idée du changement est plutôt acceptée et le projet a un fort potentiel d'amélioration, avec une grande marge de manœuvre.

**A l'inverse des projets de tours, comme à Beaulieu?**

L'idée même d'une tour est en soit difficile à accepter pour une partie de la population, quels que soient sa forme, sa taille et les aménagements qui l'accompa-

gnent. L'idée de participation visant à remporter la votation.

**Un groupe de travail planche sur la réalisation d'un guide à l'intention des Communes, qui devraient y trouver des pistes pour appliquer une démarche participative. Qu'en pensez-vous?**

Je salue le principe.

**En ce moment, ce concept est sur toutes les lèvres. Ne s'agit-il pas d'une mode?**

On a l'impression que c'est très récent, mais ça ne l'est pas tant que ça. Les démarches participatives existent depuis les années 1960, mais sont revenues sur le devant de la scène avec l'apparition du développement durable. La participation est en effet un des piliers de ce concept qui s'inscrit dans une logique de démocratisation de la décision politique.

«Si les propositions de la population sont nuancées et offrent elles aussi des marges de manœuvre, il est plus facile pour les urbanistes d'en tenir compte»

**Florent Joerin,**  
professeur à la HEIG-VD

**La démarche participative est-elle devenue incontournable?**

Je pense que oui. Il me semble indispensable d'aller au-delà de la procédure légale si on veut essayer de concilier, un tant soit peu, la multitude d'enjeux qui s'associent à chaque projet.

**Quelles sont les garanties pour le citoyen que son point de vue sera pris en compte? Qu'il ne s'agit pas là d'une démarche alibi?**

Il ne faut pas qu'il y ait d'ambi-

## Parcours

Au bénéfice d'un doctorat en sciences techniques de l'EPFL.

**A Yverdon, vous avez supervisé une démarche participative de huit mois comprenant des ateliers, un concours de photos ou encore d'urbanisme en vue du réaménagement de la place d'Armes. C'est un investissement important qui pourrait freiner d'autres Communes.**

**Florent Joerin** a notamment été titulaire pendant dix ans de la chaire de recherche en aide à la décision territoriale à l'Université Laval, à Québec, au Canada. Depuis 2011, il enseigne à la HEIG-VD à Yverdon, où il dirige l'Institut G2C (géomatique, génie de l'environnement et construction).

gnent. La marge de manœuvre est assez faible et ne peut porter que sur des aspects, certes importants, mais tout de même relativement secondaires. C'est un peu la même situation qu'un parc éolien ou une usine d'incinération. Il me semble toutefois essentiel de ne pas renoncer à une démarche participative et de ne pas tout miser sur une campagne de commu-

guité. Sa parole est entendue, mais des personnes compétentes vont aussi se pencher sur ce dossier et leur avis compte. Si les propositions de la population sont par ailleurs nuancées et offrent elles aussi des marges de manœuvre, il est plus facile pour les urbanistes d'en tenir compte. Reste qu'on ne peut pas exclure que certains soient déçus.